

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



unipso

AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO

DOSSIERS ET PROJETS

EMPLOI-FORMATION - Renouveau des IBEFE.....	2
APE - Rencontre tripartite : le volet 2 à l'examen	2
ACCORDS DU NON-MARCHAND - En Région wallonne, toujours pas d'accord sur le cadastre de l'emploi	2
ALLOCATIONS FAMILIALES - Transfert des allocations familiales aux régions, la prudence est de mise	3
ELECTIONS 2018 - Les communes et les provinces, partenaires des associations	4
ACTION SOCIALE - <i>Pauvre de nous : une encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté</i>	4
INNOVATION SOCIALE - Cluster : prochain événement le 28 juin de 9h à 13h à Bruxelles	5
FORMATION - Lancement de la formation Cadres de Santé 2018.....	5

AGENDA

Instances	6
Groupes de travail	6
Evénements	6
20 ANS DE L'UNIPSO - Clap 1 ^{ère} le 9 mars.....	6

2018 ans



EMPLOI-FORMATION - Renouveau des IBEFE

Le 6 mars dernier, l'UNIPSO a organisé une réunion de coordination avec les représentants UNIPSO nouvellement désignés dans les mandats des Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) et des Chambres Emploi Formation. Ce fut l'occasion de présenter les rôles, les missions des IBEFE et des chambres ainsi que leur composition. Cette présentation, disponible en téléchargement sur notre site www.unipso.be/IMG/pdf/presentation_unipso-ibefe-6_mars_2018.pdf, a pointé les apports des travaux des IBEFE pour l'UNIPSO ainsi que les liens existants avec d'autres

mandats assurés et les enjeux inhérents à la politique de l'emploi et de la formation. Les thématiques traitées dans les IBEFE comme les enjeux du vieillissement de la population, l'organisation des stages, l'enseignement qualifiant, la promotion de certains métiers, l'orientation, etc. ont été détaillées. Enfin, de manière plus opérationnelle, l'organisation des mandats et le rôle de l'UNIPSO ont été discutés. Les représentants ont fait part de leurs préoccupations. La prochaine réunion est fixée au lundi 19 septembre.

| Sophie Vassen, Conseillère formation, 081/24.90.25

APE - Rencontre tripartite : le volet 2 à l'examen

Des représentantes du cabinet du Ministre Pierre-Yves Jeholet ont rencontré fin février une délégation du Groupe des partenaires sociaux wallon (GPS-W) au sujet du deuxième volet de la réforme APE, à savoir l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. Rappelons que le premier volet portait sur le transfert des postes Aides à la promotion de l'emploi (APE) actuels vers les politiques fonctionnelles. À ce stade, nombreuses sont encore les incertitudes (notamment le budget mis à disposition). Le Ministre semble néanmoins ne pas vouloir créer un

nouveau dispositif mais renforcer l'existant. Les représentantes du Ministre réfléchissent dès lors à un renforcement du Plan Formation Insertion (PFI) estimé efficace pour l'insertion des demandeurs d'emploi et adapté aux besoins des employeurs. Au niveau du timing, aucun calendrier précis n'a été communiqué. Les représentantes du cabinet ont néanmoins annoncé que le Ministre communiquerait "dans quelques semaines" au sujet du volet 1 de la réforme APE.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique, 081/24.90.22

ACCORDS DU NON-MARCHAND - En Région wallonne, toujours pas d'accord sur le cadastre de l'emploi

Afin de finaliser le cadastre de l'emploi, une nouvelle réunion tripartite a eu lieu début mars. L'UNIPSO avait, au préalable, adressé les remarques de ses membres au cabinet de la Ministre Alda Greoli. Contrairement à ce qui avait été annoncé, aucune distinction sur l'origine de financement des postes n'a

été fournie. Des vérifications devant encore être effectuées, le cadastre n'a pu être validé. Concernant l'unique revendication syndicale d'obtenir des jours de congé supplémentaires, la Centrale Nationale des Employés (CNE) s'est clairement exprimée : elle souhaite obtenir le même nombre de jour de congés pour chaque

travailleur, indépendamment des différences de coûts de l'embauche compensatoire selon les secteurs et les échelons barémiques. La prochaine réunion tripartite est fixée au lundi 26 mars afin de valider - définitivement ? - le cadastre de l'emploi.

Pour élaborer une position UNIPSO, le Conseil d'administration de février dernier a mandaté une délégation de l'UNIPSO pour rencontrer les secteurs préalablement à la réunion tripartite de mars prochain.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique, 081/24.90.22

ALLOCATIONS FAMILIALES - Transfert des allocations familiales aux régions, la prudence est de mise

Le transfert des allocations familiales, initialement souhaité par le Gouvernement wallon en date du 1^{er} janvier 2019, est encore fort incertain. Plusieurs obstacles empêchent le bon déroulement du transfert et la création de la caisse publique wallonne FAMIWAL. Pointons notamment l'incapacité pour cette future caisse publique de passer des marchés publics ou encore le plus que probable dépassement du délai d'adaptation de l'application informatique de FAMIFED, Itinera, pour le paiement des allocations familiales (pour modèles passé et futur).

Pour rappel, la période transitoire durant laquelle FAMIFED est toujours en charge du paiement des allocations familiales peut s'étendre jusqu'au 1^{er} janvier 2020. Afin d'être pleinement compétente et de pouvoir exécuter son propre modèle d'allocations familiales, la Wallonie (au même titre que les autres entités) doit donner son préavis au moins 9 mois avant la reprise de la compétence. La volonté du Gouvernement wallon est de reprendre la charge de cette compétence au 1^{er} janvier 2019. Son préavis doit être rentré au plus tard le 31 mars 2018.

Cette date approchant à grand pas et compte tenu des difficultés évoquées, l'UNIPSO, dans le cadre de son mandat au sein du Comité de branche Familles de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), s'est inquiétée de la décision du Gouvernement wallon. Ne pas réussir le transfert de la compétence serait extrêmement dommageable pour les familles wallonnes mais aussi pour l'image de la Wallonie et de l'AViQ. La Ministre Alda Greoli réfléchit aux alternatives possibles (notamment, une reprise de la compétence au 1^{er} janvier 2019, avec postpose de l'entrée en vigueur du nouveau modèle). Si le Gouvernement wallon faisait preuve de prudence et ne donnait pas son préavis, la reprise de la compétence devrait se faire obligatoirement au 1^{er} janvier 2020. La Flandre a déjà annoncé sa reprise de compétence pour 2019. Il est plus que certainement opportun, pour la Wallonie, de reprendre la compétence le plus vite possible, en y intégrant des modalités alternatives et ce, toujours dans un objectif de prudence, de sécurité, d'égalité pour toutes les familles wallonnes.

Il est dès lors demandé que soit clarifiée rapidement cette situation. Réponse lors du Gouvernement du 15 mars ou du 22 mars.

| Anne-Laure Matagne, Conseillère juridique, 081/24.90.32

ELECTIONS 2018 - Les communes et les provinces, partenaires des associations

Pour une *loquilité de vie*, le plaidoyer de l'UNIPSO pour les élections communales et provinciales 2018, a été adressé aux bureaux d'étude des partis : l'Institut Emile Vandervelde (PS), Etopia (Ecolo), Cepess

(CDH) et le Centre Jean Gol (MR). Découvrez-le sur notre site www.unipso.be/IMG/pdf/loqualite_de_vie.pdf.

| Caroline Jansen, Chargée d'études, 081/24.90.29

ACTION SOCIALE - *Pauvre de nous : une encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté*

En décembre dernier, le *Forum Bruxelles contre les inégalités* a sollicité l'UNIPSO comme expert pour contribuer à son prochain ouvrage collectif sous le titre *Pauvre de nous : une encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* à paraître fin 2018 aux éditions Luc Pire¹ afin de déconstruire le préjugé selon lequel la pauvreté ferait vivre le monde associatif. En collaboration avec la Confédération bruxelloise des entreprises du non-marchand (CBENM), l'UNIPSO a récolté la matière auprès de ses membres et mis en place un comité d'accompagnement.

En substance, l'article rédigé revient sur l'engagement à lutter contre la pauvreté et la précarité qui font partie intégrante de l'histoire de l'aide sociale. En effet, bien avant que l'État ne s'en préoccupe, les phénomènes de pauvreté sous toutes leurs formes ont suscité des initiatives de la société civile. Le monde associatif a toujours été en lien avec les phénomènes de pauvreté, soit dans un rôle de prévention, soit dans un rôle d'intervention, que ce soit sous l'égide de l'État à travers les politiques d'action et d'inclusion sociale et de droit à l'aide sociale, ou dans la construction de solidarités et de lutte contre les inégalités.

La pauvreté ne fait pas pour autant vivre monétairement le monde associatif. Aujourd'hui, les États redéfinissent leurs stratégies en s'orientant vers davantage

d'interactions avec la société civile et diverses formes d'action privée, dont la philanthropie conduisant à la mise en place d'un financement construit sur le modèle de l'appel à projet qui met en concurrence des associations ayant le même objet social. De plus, le financement public des associations provient du budget général et de la sécurité sociale eux-mêmes alimentés par l'impôt, la TVA et les cotisations sociales.

À politique inchangée, un appauvrissement des citoyens entraînera une diminution des budgets liés à la collectivité et donc une fragilisation accrue des solidarités et des ressources du secteur. La lutte contre la pauvreté est donc plus un moteur qui donne un sens à l'action sans conduire à un gain monétaire pour les associations. La précarisation de l'associatif, couplée à sa volonté de justice sociale, le pousse par contre à innover et à déployer des solutions nouvelles pour répondre aux besoins de ses bénéficiaires, pour pérenniser les services rendus, pour maintenir la motivation de ses bénévoles et les former, pour éviter de licencier des travailleurs et aussi pour répondre aux multiples appels à projet.

| Caroline Jansen, Chargée d'études, 081/24.90.29

| Sophie Vassen, Conseillère formation, 081/24.90.25

¹ www.le-forum.org/news/9/7/Idées-reçues-

INNOVATION SOCIALE - Cluster : prochain événement le 28 juin de 9h à 13h à Bruxelles

Il aura pour thématique la présentation du guide et du web doc sur le changement d'échelle (projet Crois'sens) et la publication des fiches WISDOM. Plus d'informations sur l'événement lui-même dans nos prochains #ACTUNIPSO.

Pour rappel, toutes les fédérations de l'UNIPSO sont membres de fait du Cluster et

sont invitées à participer à ses rencontres. Les autres catégories membres du Cluster Innovation Sociale sont les pouvoirs publics (administrations et cabinets ministériels), les projets (entrepreneurs et innovateurs sociaux), la recherche (universités et hautes écoles) et les financeurs.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation, 02/210.53.01

| Mathieu de Poorter, Conseiller économique, 02/210.53.02

FORMATION - Lancement de la formation Cadres de Santé 2018

Les inscriptions pour les modules de formation destinés aux cadres de santé sont maintenant possibles. Le programme s'appuie sur trois axes de formation, en lien avec les prescrits légaux : législation sociale, bien-être au travail et gestion d'équipe. Cette année, plusieurs nouveautés sont à relever : la mise en place d'un module d'exercices sur le temps de travail (temps plein ou temps partiel),

le renforcement des interventions avec des modules de Groupe d'Analyse de Pratique (GAP), un module sur la bienveillance compris dans l'axe bien-être au travail et, en gestion d'équipe, sur l'intelligence collective.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation, 02/210.53.01



AGENDA

Instances

- # **16/03 - 10h** : Bureau (UNIPSO Namur)
- # **20/04 - 8h30** : Bureau et CA (UNESSA)
- # **04/05 - 9h30** : CA financier (UNESSA)

Groupes de travail

- # **14/03 - 9h30** : GT EMFOR (UNIPSO Namur) : point sur la future réforme des APE et analyse de la thématique des emplois de proximité
- # **29/03 - 9h30** : GT AKNM (UNIPSO Namur)

Evénements

20 ANS DE L'UNIPSO - Clap 1^{ère} le 9 mars

La 1^{ère} assise des 20 ans de l'UNIPSO s'est tenue ce mars 9 mars au Conseil Economique et Social de la Wallonie. Le mouvement patronal et la concertation sociale en étaient les thématiques.

Elle a rassemblé, dans une ambiance conviviale, une trentaine de participants très actifs et une quinzaine de fédérations. Après les interventions *ex cathedra* d'un expert, Jean Faniel (Directeur du CRISP), et de deux acteurs-clés, Dominique Van de Sype (Secrétaire général) et Yves Hellendorff (Secrétaire national CNE Non-Marchand), les participants ont répondu à 4 questions lors d'un atelier en intelligence collective :

- # Quelles sont les actions en matières de mouvement patronal et de concertation

sociale menées par l'UNIPSO ses dernières années qui vous ont marqué ?

- # Quels sont les défis que vous identifiez pour le secteur à profit social dans ses matières ?
- # Quelles sont les difficultés et les besoins correspondants que vous avez eus en la matière ?
- # Quelles sont les nouvelles actions que pourrait mener l'UNIPSO pour répondre à ces défis et à ces besoins ?

Un rendu de cette 1^{ère} assise sera réalisé dans les semaines à venir. Retrouvez l'essentiel du dossier remis aux participants sur notre site www.unipso.be/IMG/pdf/2018-03-09_-_dossier_1ere_assise_20_ans.pdf.

- | Sophie Coppens, Conseillère Communication, 081/24.90.27
- | Cécile de Préval, Responsable projets formation, 02/210.53.01

Lettre d'information mensuelle de l'UNIPSO • Rédacteur en chef : Sophie Coppens • Rédacteurs : Frédéric Clerbaux, Sophie Coppens, Mathieu de Poorter, Cécile de Préval, Caroline Jansen, Anne-Laure Matagne et Sophie Vassen • Mise en page : Geoffrey Morbois. Des remarques/suggestions ? N'hésitez pas à les envoyer à sophie.coppens@unipso.be - 081/24.90.27.